

Le président: Cela arrive aux Blancs aussi.

M. Drummond: Oui. Je ne parviens pas à comprendre leurs façons d'agir. Même si nous croyons les connaître, je ne peux simplement pas les comprendre.

Le sénateur Inman: Quelle est l'occupation principale des Noirs qui travaillent dans cette ville? Comment gagnez-vous réellement votre vie quand vous travaillez?

M. Drummond: Dans ma communauté, la majorité des gens travaillent soit au chemin de fer du Canadien Pacifique, sur les quais, soit à la compagnie de pâte et de papier mais c'est la raffinerie de sucre qui emploie le plus grand nombre de gens depuis son ouverture. Il suffit d'être Noir, de se rendre à la raffinerie et on vous donne un emploi presque tout de suite. Quelques Noirs ont réussi à se faire accepter dans les métiers spécialisés, mais ils sont très très peu nombreux. Ils oublient alors leurs origines dans la communauté noire et deviennent ce que nous appelons des Noirs cachés derrière des masques de Blancs. Ils ont complètement oublié leurs frères et sœurs qui eux n'ont pas réussi à s'en sortir.

Le sénateur Inman: Vous n'avez pas constaté de discrimination dans les industries que vous avez mentionnées?

M. Drummond: Je vais demander au frère Hodges. Il pourra peut-être vous répondre.

Le sénateur McGrand: Vous ne trouverez pas d'ouvriers spécialisés à la raffinerie de sucre, mais de simples manœuvres.

M. Hodges: A l'usine de textiles, depuis que la province a adopté la Loi sur les justes méthodes d'emploi, on les a promus au rang de surveillants. Aux autres endroits où le contrat ne comporte pas de dispositions sur l'ancienneté, nous devons nous porter à la défense du personnel de surveillance. Vous trouverez des surveillants remplis de préjugés dans toutes les compagnies; après tout personne ne leur a appris à reconnaître que d'autres membres de la communauté ont droit d'accéder à certains postes à cause de leur compétence et non pas à cause de leur race ou de leurs principes religieux. Nous n'avons pas encore réussi à les convaincre tous.

Le président: Monsieur Hodges, en tant que représentant syndical, vous seriez le premier à insister sur l'ancienneté en passant par-dessus la couleur ou quoi que ce soit, n'est-ce pas?

M. Hodges: C'est un avantage.

Le président: C'est ce que vous feriez... vous insisteriez sur l'ancienneté.

M. Hodges: Aussi longtemps que c'est avantageux, oui, c'est ce que je ferais.

Le président: Ce serait inclus dans le contrat.

M. Hodges: Enfin, l'ancienneté et toutes ces choses-là...

Le président: Voulez-vous dire que cela n'a aucune importance?

M. Hodges: Vous êtes avocat, qu'en pensez-vous?

Le président: Évidemment, elles ont de l'importance, du moins pour moi elles en ont.

M. Hodges: Si je puis me permettre de le dire, monsieur le sénateur, nous avons perdu un bon nombre de causes d'arbitrage à cause de l'ancienneté.

Le président: Je ne comprends pas du tout ce point de vue. Je suis troublé d'apprendre qu'il y a des gens qui signent des contrats et qui cessent de les respecter aussitôt qu'ils les ont signés.

M. Hodges: Des hommes d'honneur.

Le président: Je trouve que tous les hommes ont de l'honneur, très peu n'en ont pas.

Le sénateur Hastings: Cette discrimination subtile ou ce racisme, que vous nous avez décrit et qui existe à Saint-Jean, s'applique-t-il seulement aux Noirs, ou y a-t-il d'autres groupes qui en souffrent?

M. Drummond: Nous représentons le groupe minoritaire le plus nombreux qui ne soit pas de race blanche. Je suppose que s'il y avait des Indiens et des Métis, eux aussi en souffriraient. D'autres groupes acceptent cette discrimination tant qu'elle ne se concrétise pas. Ce n'est pas seulement à Saint-Jean qu'elle se manifeste, il y en a dans tout le Canada.

Le sénateur Hastings: Je vais essayer, en guise de conclusion, de répondre à votre question. Vous demandez si le Comité a des idées ou des projets en vue de changer le système? Le président du Comité a répété maintes fois dans son rapport au Sénat que notre but est de changer le système et d'éliminer la pauvreté ainsi que les facteurs qui y contribuent.

M. Drummond: Dans une petite chanson, monsieur, un ancien chant religieux des esclaves, on demande: Combien de temps, seigneur, combien de temps?

Le sénateur Hastings: M'avez-vous entendu dire ce matin que nous n'avions pas le temps?

M. Drummond: Je le sais.